

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2017

Convoqué le 16 novembre 2017, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 20 novembre, à 20 heures 30 pour une séance exceptionnelle, sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Absent : Monsieur Nicolas PIERRAT

Absents excusés :

Mme Céline CAMOZZI qui donne pouvoir à M. Antoine PRÉVOST
M. David CANALES qui donne pouvoir à M. Nicolas d'ABOVILLE
M. Charles MALAUZAT qui donne pouvoir à M. Régis VRAIN

Secrétaire de séance : Monsieur Régis VRAIN

Le procès-verbal de la précédente séance est lu, approuvé et signé.

2017-60 TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Nous avons reçu trois réponses à l'appel d'offres. Celles-ci ont été étudiées par Monsieur CARDIA du cabinet INERGIE ADAPT, notées sur cent selon les critères techniques et économiques :

- CITEOS-INEO : 107 289,00 euros soit 88/100
- SPIE : 137 987,90 euros soit 61/100
- EIFFAGE : 162 636,00 euros soit 59/100

Ces deux derniers dossiers ont été jugés incomplets sur une partie de l'offre.

Le cabinet INERGIE ADAPT conseille donc de retenir l'offre de la société CITEOS-INEO qui comprend le remplacement de 71 % du parc lumineux, la mise aux normes de 7 armoires, la cartographie du réseau et l'exploitation et la maintenance pour 6 ans. Les travaux devraient se dérouler sur deux ans de janvier 2018 à avril 2019.

Ces travaux seront financés par des subventions de la Région à hauteur de 50 % en partenariat avec le Pays Loire Beauce et par un prêt financé par les économies d'énergie induites.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société CITEOS-INEO et donne pouvoir de signatures à Madame le Maire.

2017- 61 TRAVAUX DE VOIRIE

La commission des travaux n'ayant pas validé la réception des chantiers rue de Thorigny et rue de Chandry, l'entreprise Colas est intervenue de nouveau pour améliorer la qualité du revêtement. Malgré tout, le travail n'étant pas satisfaisant, il sera repris rendez-vous avec le responsable du chantier pour trouver une solution.

2017- 62 COMPTEURS DE SECTORIASATION

La société VEOLIA a sollicité un rendez-vous pour nous faire part des problèmes de réception GSM au niveau des compteurs. La solution proposée est de mettre des antennes extérieures pour un montant de 3 685 euros HT. Le Conseil décide à l'unanimité de refuser ce coût supplémentaire, l'entreprise s'étant engagée dans le devis initial sur une solution efficace, donc la municipalité demandera à l'entreprise de prendre en charge le surcoût.

2017- 63 COLIS DES ANCIENS

Comme tous les ans, des colis seront offerts aux personnes de plus de 72 ans n'ayant pas participé au repas de printemps. Il est proposé de renouveler la commande à l'entreprise Lou

Périgord (17 colis pour personne seule d'un montant de 15,50 l'unité et 7 colis couple pour un montant de 30 euros l'unité)

2017- 64 QUESTION DIVERSES

Madame le Maire et les adjoints ont reçu Madame JANVIER, député de la circonscription le 13 novembre à sa demande pour échanger sur les craintes et perspectives de notre commune.

Mme Anita BENIER

M. Frédéric DEROUCK

M. Charles MALAUZAT

M. Régis VRAIN

M. François MOREAU

Mme Christine LEMOULT

M. Nicolas PIERRAT

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

M. Christian POUSSET

M. Éric LANGÉ

Mme Céline CAMOZZI

M. Antoine PRÉVOST

Mme Edwige GUISET

M. David CANALES

M. Nicolas d'ABOVILLE